

Avis de constitution

SOCIETE « KARIMA AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7EME TRANCHE
A COTE DE LA SODECI, ILOT : 237 ; LOT : 2853, Lot 2853,
Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARIMA AFRICA »

Objet : - Fourniture de bureaux, produit agricole et Divers Prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7EME TRANCHE A COTE DE LA SODECI, ILOT : 237 ; LOT : 2853, Lot 2853, Ilot 237

Dirigeant(s) Mme SANOU MINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13358 du 20/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78977/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

